

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE
DE LA COMMUNE DE PUIMISSON**

L'an deux mille vingt-six et le 27 Avril à 17 heures, le conseil d'administration du centre communal d'action sociale de la commune de Puimisson s'est réuni dans le lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de Monsieur BARTHÈS Daniel, après convocation régulièrement faite à domicile.

Étaient présents (8) : BARTHÈS Daniel, GABAUDE CHANTAL, Isabelle ESTAQUE, DELREUX Martine, QUIRINIY Monique, GUILENE GUIEN, BAUTTE Georges, BREDEL Christine,

Étaient absents (1) : Galinier Norbert,

Procuration (2) : Jacqueline REYNES a donné procuration à Estaque Isabelle, CABROL Emilie a donné procuration à Gabaude Chantal,

Nombre de votants : 10

Secrétaire de séance : Chantal GABAUDE

N° DCCAS 2026-04

OBJET : VOTE DU BUDGET PRIMITIF 2026

Monsieur le Maire présente au conseil d'administration le budget primitif 2026 du CCAS de la commune de Puimisson. Il précise que le budget CCAS ne comporte qu'une section de fonctionnement.

DEPENSES				RECETTES			
Chap.	Art.	Libellé	Vote	Chap.	Art.	Libellé	Vote
11	60623	Alimentation	500.00 €	74	7474	Dotation commune	9000.00 €
	60632	Fournitures petit équipement	500.00€				
	611	Prestations de services	3500.00€	75			
	6182	Doc. Générale	1000.00€	002		Résultats reportés	7404.52 €
	6232	Fêtes et cérémonies	5 000.00 €				
	6257	Réception	4000.00 €				
65	65133	SECOURS D'URGENCES	1000.00€				
	65748	Autres pers de droit privé	904.52 €				
Total dépenses			16 404.52€	Total recettes			16 404.52 €

Le Conseil d'administration, la présentation de Monsieur le Maire entendue, et après délibération à l'unanimité des membres présents ou représentés,

ADOpte le budget du CCAS de l'exercice 2026.

Ainsi fait et délibéré les jours, mois et an que susdits.

Secrétaire de séance
Chantal Gabaude



Le Maire
D. BARTHES

